

**ANNEXE 2 : AUTORISATION PARENTALE ET DROIT A L'IMAGE POUR LES
MINEURS**

AUTORISATION DES RESPONSABLES LEGAUX

Je soussigné(e)

En qualité de : Père / Mère / Tuteur / Parent exerçant le droit de garde

Je déclare sur l'honneur :

- Avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du mineur considéré
- Etre investi du droit de garde de la tutelle à l'égard du mineur considéré

Autorise l'élève : né(e) le /..... /.....

En classe de : au lycée / à l'école

A participer aux « les 24h de l'Innovation de La Réunion »

Organisées par le lycée Bel Air

du jeudi 18 février 2016 à 10h

au vendredi 19 février 2016 à 12h

Où il restera toute la nuit sous la surveillance des enseignants de l'établissement (repas pris sur place). S'il est lauréat de son site, je m'engage à l'emmener à la finale académique qui se déroulera le

Samedi 20 février 2016 à 10h

Au lycée LISLET GEOFFROY à Ste Clotilde

Je donne l'autorisation à l'établissement scolaire, au comité organisateur ou aux entreprises partenaires à utiliser l'image de cet élève lors de la manifestation dans le cadre de la promotion des 24h de l'Innovation de La Réunion.

Numéro de téléphone pour vous joindre : 06 9..

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal
Précédée de la mention manuscrite « Lue et
approuvée »